

Le besoin de plus de fonds d'assistance et un plus grand éventail de projets ont mené à l'établissement du Fonds spécial des Nations Unies en 1959. Le Programme élargi d'assistance technique et les programmes réguliers des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées avaient été limités à la dissémination des techniques par l'envoi d'experts à l'étranger et par l'octroi de bourses d'étude; aujourd'hui le Fonds spécial a pour but de consentir une assistance de préinvestissement, c'est-à-dire amener des projets de grande envergure jusqu'au point où l'assistance-équipement provenant d'autres sources est attirée. D'autres développements majeurs dans le domaine de l'assistance ont suivi rapidement au cours des années soixante; l'Association internationale pour le développement a été établie en 1960 à titre d'organisme spécialisé de l'Organisation des Nations Unies, pour suppléer au travail de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, autre organisme spécialisé des Nations Unies qui consent des prêts à des termes commerciaux aux projets de développement à haute priorité économique. L'Association internationale pour le développement accorde des prêts à long terme, sans intérêt, aux pays en voie de développement. A la suite d'une initiative conjointe canado-américaine, les Nations Unies ont mis à l'essai de nouvelles méthodes et ont créé de nouveaux débouchés en matière d'aide par l'établissement en 1961 du Programme alimentaire mondial, qui au cours de ses trois premières années d'existence a écoulé plus de 90 millions de dollars en produits alimentaires, en service et en espèces pour mettre en œuvre des projets de développement économique et pour répondre aux besoins urgents de produits alimentaires. Un autre essai dans le domaine de l'adaptation de l'assistance aux besoins immédiats a été l'inauguration en 1958 du Programme des Nations Unies concernant l'envoi de personnel d'exécution, de direction et d'administration, pour répondre aux besoins d'administrateurs compétents dans les pays nouvellement indépendants; le travail de ces administrateurs n'est pas seulement d'évaluer et de conseiller, tâche à laquelle les experts des Nations Unies sont actuellement limités, mais de prendre quotidiennement